

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

INAP *ORC*
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE



LE MOT DU PRÉSIDENT



2022 : une année difficile pour la filière porcine

La fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 ont été très difficiles pour les éleveurs de porcs avec un prix du porc en baisse et une hausse très importante des coûts de production. Dans ce contexte, INAPORC a activement participé à toutes les actions menées pour obtenir des aides pour les éleveurs de porcs et au montage administratif pour faciliter une distribution rapide de ces aides. Près de 350 millions d'euros ont ainsi été attribués aux éleveurs pour permettre de remettre à flot des trésoreries très tendues sur les exploitations.

En fin d'année 2022 et début 2023, la baisse de la production à l'échelle européenne a amené un retournement de situation et les prix du porc se sont envolés atteignant des sommets jamais atteints. Cette hausse des prix bienvenue dans les exploitations a déplacé le problème vers l'aval de la filière fragilisant les abattoirs et les entreprises de transformation.

En effet, outre un prix du porc très élevé, les entreprises ont dû faire face à une envolée des coûts de production notamment sur le volet énergie. Fragilisée en ce début d'année 2023, la filière porcine enregistre une baisse de la production de porcs de -5,5% sur les 4 premiers mois de l'année liée à des arrêts de production et en aval, un vent de restructuration se fait préparer.

Dans ce contexte compliqué, la filière porcine française doit se positionner pour donner des perspectives viables à moyen terme aux acteurs de la filière, de l'amont à l'aval.

Aussi, une démarche de responsabilité sociétale a été engagée afin de prendre en compte chacun des piliers de la durabilité. Les acteurs ont prévu de se fixer des objectifs à horizon 2035 pour se donner les moyens de maintenir la souveraineté alimentaire de la France dans le secteur porcin et ainsi couvrir 110% de la consommation française.

Dans le même temps INAPORC reste très actif sur tous les dossiers d'actualité et notamment sur l'évolution des réglementations. En effet, deux d'entre elles, fondamentales pour la filière porcine sont en cours d'évolution au niveau européen : les IED (Emissions industrielles) et le Bien Être Animal.

Dans les deux cas, le risque est de voir adopter des réglementations idéologiques qui ne prennent pas en compte les réalités du terrain, les coûts et les délais

nécessaires à leur mise en œuvre. L'aval de la filière n'est pas épargné avec des évolutions notoires sur les nitrites, l'étiquetage ou encore les emballages, autant de sujets qu'il convient de suivre.

Compte tenu de l'enjeu de tous ces textes, INAPORC a décidé en fin d'année 2022 de se faire épauler par un spécialiste du lobbying européen, le cabinet ALIENOR.

Début d'année 2023, le dossier chinois s'est à nouveau invité dans l'agenda avec la visite du Président Emmanuel MACRON en CHINE et la venue quelques jours plus tard du Ministre du commerce chinois en France. Ces visites, auxquelles j'ai pu participer, ont été l'occasion de finaliser les protocoles faisant suite à la signature d'un accord de zonage en cas de Fièvre Porcine Africaine en France, d'agréer 15 nouveaux établissements et d'ouvrir les négociations pour l'exportation d'abats blancs. Avec 140 000 tonnes exportées vers la Chine en 2022, ce pays reste le premier client destinataire des exportations françaises de porc et les nouveaux agréments ouvrent un potentiel d'augmentation de ces tonnages de l'ordre de 10%.

Le travail mené sur ces nouveaux dossiers ne doit pas occulter toutes les actions mises en œuvre de longue date par les équipes d'INAPORC et notamment les travaux sur :

- Les dossiers sanitaires
- Le cahier des charges et la communication sur la démarche Le Porc Français
- La mise en avant des pratiques d'élevage via la campagne Let's talk about pork
- La mise en œuvre de projets de recherche
- L'ouverture des marchés à l'exportation

Toutes ces actions vous sont présentées en détail dans le document.

THIERRY MEYER



Toute l'équipe INAPORC toujours mobilisée :

(de gauche à droite :)

Anne DAUPHIN - Fabien VERLIAT - Caroline TAILLEUR - Anne RICHARD - Jean-Marc MIODINI - Rachel RIVIÈRE

Aouali ZITOUNI - Apolline PISSOT - Mylène PETIT - Anne FOUCAULT

SOMMAIRE

COMITÉ COMMUNICATION

p.6

- Communiquer sur la viande de porc et les charcuteries Le Porc Français
- Informer les millenials sur l'élevage de porcs
- Améliorer l'image de la filière par des relations presse pro-actives
- Salon de l'Agriculture : promouvoir la filière auprès du grand public et des politiques

COMMISSION RESTAURATION HORS FOYER

p.12

- Une aide au sourcing pour les acheteurs de la RHD
- Communication auprès des acteurs de la RHD

COMITÉ QUALITÉ

p.13

- Le Comité Qualité en 2022
- Bilan du référencement VPF des entreprises de l'aval

BIEN-ÊTRE ANIMAL

p.15

- Poursuite de la mise en œuvre du plan national caudectomie
- Prémices des travaux de révision de la réglementation Européenne
- Déploiement du diagnostic de bien-être des porcs à l'abattoir

COMITÉ SECURITÉ SANITAIRE

p.19

- Suivi et prévention contre la Fièvre Porcine Africaine
- Usages des antibiotiques : résultats du panel INAPORC 2019

COMITÉ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

p.23

- Le comité R&D : objectif, moyens et fonctionnement du comité Recherche et Développement
- Travail d'identification des besoins de connaissance et des priorités mené en 2022
- Programme de R&D financé en 2022
- Restitutions de résultats d'études rendues disponibles en 2022

COMITÉ EXPORT

p.26

- Connaissance des marchés, veille économique et concurrentielle
- Maintien d'agréments et ouverture de nouveaux marchés
- Mise en avant de la filière porcine française à l'international
- Outils collectifs promotionnelles à l'international

COMITÉ COMMUNICATION



COMMUNIQUER SUR LA VIANDE DE PORC ET LES CHARCUTERIES LE PORC FRANÇAIS



UN OBJECTIF DE NOTORIÉTÉ DU LOGO

L'objectif des campagnes de communication grand public menées par Inaporc est de renforcer la place du Porc Français au cœur de la cuisine familiale pour développer la notoriété du logo, valoriser les atouts de nos produits et inciter à consommer Le Porc Français.

2022 est la deuxième année d'installation de la campagne « Typiquement vous, Typiquement bon ! » avec son territoire de communication ancré sur la vie quotidienne. Il s'appuie sur les contenus créés par nos 4 influenceurs Le Porc Français qui publient tout au long de l'année leurs recettes et bons moments partagés autour du Porc Français.

UNE COMMUNICATION MULTICANALE

Campagne media digitale

La campagne est essentiellement digitale en deux vagues au printemps et à l'automne. Elle cible les responsables des achats 20-49 ans tout au long de leur parcours sur le web. Elle s'appuie sur des vidéos, des bannières et des habillages de pages sur les sites carrefours d'audience comme 20 mn, Ouest France, BFM TV, Leboncoin, 750g, Marmiton, Elle à Table, Youtube...

Ces vagues medias ont généré

32,8 MILLIONS DE CONTACTS

9,1 MILLIONS DE VIDÉOS VUES



Partenariat avec Marmiton et les chefs influenceurs Whoogy's et Pierre Chomet

Ce défi gourmand a permis de départager les deux chefs sur leurs recettes préférées de viande de porc et de charcuteries par un jury composé des influenceuses Le Porc Français et d'un éleveur de porcs Sébastien.

Les vidéos ont été publiées sur les réseaux de Marmiton et ont permis de générer

5,5 MILLIONS DE CONTACTS

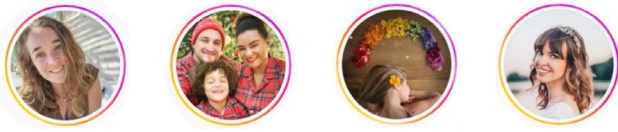
2,1 MILLIONS DE VIDÉOS VUES

110 000 INTERACTIONS



Publications des influenceurs Le Porc Français

Notre équipe de 4 influenceurs a mis en ligne 155 publications tout au long de l'année.



Ce qui a permis de générer

12,2 MILLIONS DE CONTACTS
3 MILLIONS DE VIDÉOS VUES
85 000 INTERACTIONS

PERFORMANCES GLOBALES 2022

50 MILLIONS DE CONTACTS
14 MILLIONS DE VIDÉOS VUES

Parrainage météo exceptionnel sur France 2 & France 3

La campagne était exceptionnellement complétée d'une opération de parrainage de la Météo sur France 2 et France 3 en février afin d'inciter à la consommation citoyenne en des temps très mouvementés pour les éleveurs.

Cela a permis de toucher

47 MILLIONS DE CONTACTS AVEC 357 GRP.



Et bien sûr la communication se poursuit sur les comptes Instagram et Facebook Le Porc Français et le site **leporc.com** et ses **2,5 millions de visites** en 2022.

UNE COMMUNICATION IMPACTANTE

95% DE NOTORIÉTÉ ASSISTÉE DU LOGO LE PORC FRANÇAIS

UNE IMAGE DE QUALITÉ DES PRODUITS À BASE DE PORC FRANÇAIS POUR

90% DES SONDÉS



UNE ENVIE D'ACHETER LES PRODUITS LE PORC FRANÇAIS POUR

89% DES SONDÉS

UNE ORIGINE FRANCE QUI RASSURE POUR

81% DES SONDÉS

INFORMER LES MILLENNIALS SUR L'ÉLEVAGE DE PORCS

UN PROGRAMME D'INFORMATION SUR L'ÉLEVAGE ET LES PRODUITS : MESSAGES SOCIÉTAUX

Inaporc s'est associée aux interprofessions espagnole et portugaise pour mener une campagne à destination des millenials pour les informer sur l'élevage de porcs. Basée sur le concept « Fake or real ? », elle permet de débusquer les fake news sur l'élevage de porcs et ses produits. Durant 3 ans des messages forts ont été passés :

- CLIMAT
- BAISSE DES ANTIBIOTIQUES
- QUALITÉS NUTRITIONNELLES
- HYGIÈNE
- SUIVI VÉTÉRINAIRE
- ANTI-GASPILLAGE
- ÉVOLUTION DES PRATIQUES
- TRAÇABILITÉ
- LE LISIER UN ENGRAIS NATUREL
- LE GOÛT
- BIEN-ÊTRE ANIMAL
- ALIMENTATION DES COCHONS

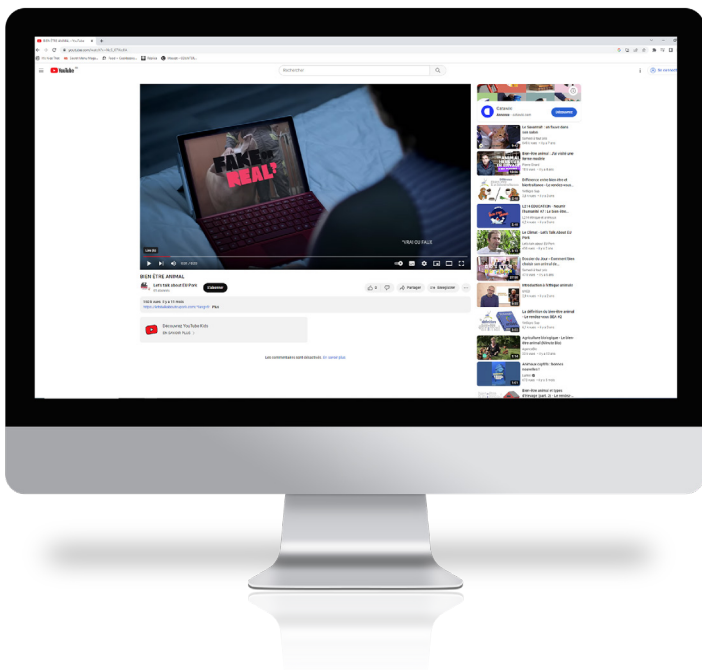


LET'S TALK ABOUT PORK FROM EUROPE*



UNE CAMPAGNE MULTICANALE

UNE CAMPAGNE MEDIA D'AMPLEUR - Les messages ont été diffusés sur :



LE RELAIS DE DEUX INFLUENCEUSES AMBASSADRICES

Raphaële Marchal, journaliste culinaire et Alexia Duchêne, demi-finaliste de Top Chef se sont prêtées au jeu grâce à :

- des reportages à la rencontre d'éleveuses et d'éleveurs
- des lives sur Instagram
- l'animation d'ateliers culinaires



Raphaële Marchal



Alexia Duchêne



LES FESTIVALS DE MUSIQUE

La campagne Let's Talk About Pork est allée à la rencontre des millenials aux Vieilles Charrues et à Rock en Seine avec au programme :

- des échanges entre éleveurs de porcs et festivaliers
- un quizz sur l'élevage et la filière avec des goodies à la clé
- des dégustations de burgers de pulled pork et de planches de charcuteries

PERFORMANCES GLOBALES SUR 3 ANS

166 MILLIONS
DE CONTACTS

34 MILLIONS
DE VIDÉOS VUES

UNE AMÉLIORATION DE L'IMAGE DE L'ÉLEVAGE DE PORCS APRÈS EXPOSITION À LA CAMPAGNE

+42 %

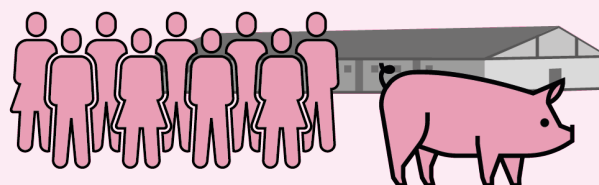
L'élevage de porcs
garantit le bien-être
animal

78% D'ACCORD

+37 %

L'élevage de porcs
est durable pour
l'environnement

73% D'ACCORD



61%

Mon image de l'élevage
de porcs s'est améliorée

31%

Mon image de l'élevage
de porcs reste stable et bonne

Source : post-test Ikerfel – décembre 2022

AMÉLIORER L'IMAGE DE LA FILIÈRE PAR DES RELATIONS PRESSE

Ce nouveau champ d'activité pour Inaporc vise trois objectifs complémentaires :

- La pédagogie pour présenter aux différentes cibles la réalité de la filière
- La transparence en ouvrant la filière, en expliquant et en répondant aux demandes des journalistes
- La ré-information permanente en combattant les idées reçues et les fausses informations.



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

En 2022, Inaporc a publié 12 communiqués de presse notamment sur la situation économique difficile des acteurs de la filière, sur la promotion du Porc Français ou encore la protection des dénominations des produits animaux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

Paris, le 19 octobre 2022

**NOUVELLE CAMPAGNE DIGITALE POUR LE PORC FRANÇAIS
DU 24 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE 2022**

Inaporc reprend à l'automne sa campagne de communication pour promouvoir Le Porc Français auprès des consommateurs. Du 24 octobre au 27 novembre, Le Porc Français sera présent sur les grands carrefours d'audience et sur Youtube. C'est également la saison 2 du challenge en partenariat avec Marmittion entre l'influenceur culinaire Willyg's et le chef Pierre Chomet, pour magnifier les produits Le Porc Français. Une occasion de rappeler l'importance de soutenir les productions françaises, dont les produits sont facilement identifiables en rayons, grâce au logo « Le Porc Français ».

Du 24 octobre au 27 novembre
★ 14 MILLIONS DE CONTACTS
★ 3 MILLIONS DE VIDÉOS VUES

Nouvelle campagne typiquement Le Porc Français !

Une puissante campagne de valorisation
A partir du 24 octobre, la campagne Le Porc Français « Typiquement vous, typiquement bon » se déploie de nouveaux en digital avec des vidéos, des bannières et des habillages de page sur des sites grands carrefours d'audience comme Vinted, Femme Actuelle, Marie Claire, Cosmopolitan, Version Femme, Marmittion ou CuisineAZ par exemple. La vidéo fera également l'objet d'une diffusion ciblée sur Youtube. Elle fait la part belle aux influenceurs Le Porc Français @chateau_lego, @ma.jolie.bulle et @zozo_mum qui partagent au quotidien leurs recettes et bons moments autour du Porc Français pour partager, s'amuser et se régaler !

VOYAGE DE PRESSE

Un voyage de presse a été organisé dans l'Ain dans le cadre de la campagne Let's Talk About Pork. Il a permis de faire visiter à 22 journalistes une entreprise de charcuterie et un élevage qui l'approvisionne. Le voyage a été très apprécié des journalistes qui visitaient pour la plupart d'entre eux un élevage de porcs pour la première fois. Le voyage de presse a suscité de nombreuses retombées.



RETOMBÉES DANS LES MÉDIAS

En plus des actions mises en place, plus de 50 interviews et reportages ont été organisés avec des journalistes des plus grands médias. Illustrer avec les visuels des titres (AFP, France 2, Le Figaro, Ouest France, Le Point, RFI, M6, Le Monde, TF1, L'Obs, L'express, France Inter, BFM Business, RTL, France Info, Le Parisien...)

Cet engagement dans les relations presse a permis de générer :

2041

CITATIONS

829

ARTICLES ET REPORTAGES

6

PASSAGES TV

6

PASSAGES RADIO

CONFÉRENCE DE PRESSE

Une conférence de presse a été organisée à la suite de l'Assemblée Générale de l'interprofession le 5 juillet autour de la mobilisation de la filière pour assurer l'avenir de la viande préférée des Français dans un contexte économique tendu. Elle a été l'occasion de faire entendre le témoignage de jeunes éleveurs récemment installés.

Les retombées ont été pour 51% dans des médias généralistes et 49% dans la presse professionnelle.

SALON DE L'AGRICULTURE : PROMOUVOIR LA FILIÈRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES POLITIQUES

Pour le Salon de l'Agriculture, 2022 a marqué l'édition des retrouvailles après le Co-vid. Inaporc a retrouvé sa place de choix au cœur du Village du Cochon dans le Hall 1.



Le stand de l'interprofession accueille le public avec des jeux pédagogiques sur l'alimentation des animaux et l'élevage de porcs grâce au témoignage d'éleveurs et avec le concours d'étudiants de l'Agro. Les dégustations de charcuteries sont aussi très appréciées grâce aux démonstrations des apprentis du Ceproc et aux animateurs régionaux qui font goûter leurs produits au public parisien.

Le Salon est aussi l'occasion d'échanges privilégiés avec les décideurs politiques : le Président de la République, le Premier ministre, le ministre de l'Agriculture,



le Commissaire européen à l'Agriculture, le ministre délégué en charge du Commerce extérieur, le Président de l'Assemblée Nationale, le Président du Sénat, les Commissions économiques de l'Assemblée Nationale et du Sénat et en cette année électorale une partie des candidats à l'élection présidentielle.

Le stand Inaporc permet aussi d'accueillir les délégations étrangères pour promouvoir l'excellence de la filière française. Nous avons ainsi pu recevoir l'Ambassadeur de Chine pour célébrer la signature de l'accord de zonage conclu entre nos deux pays.



COMMISSION RHF

CATALOGUE DES VIANDES ET CHARCUTERIES POUR LA RHD : VIANDES-RHD.FR

UNE AIDE AU SOURCING POUR LES ACHETEURS DE LA RHD

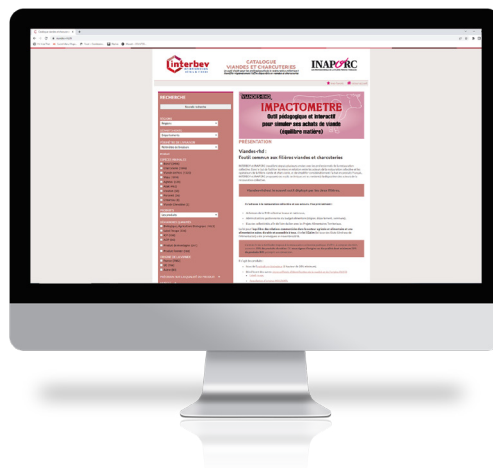
Inaporc et Interbev se sont associées pour élaborer et mettre à disposition un catalogue des viandes et charcuteries destinées à la RHD. L'objectif est une aide au sourcing pour les acheteurs de la RHD afin qu'ils puissent identifier l'offre qu'ils recherchent.

Le catalogue permet une recherche multicritères sur une base de données en ligne : il permet de trouver des fournisseurs dans sa région et au-delà, d'avoir accès à leur gamme de produits, à leur engagement dans les démarches Le Porc Français, des marques régionales ou des signes officiels de qualité mais aussi les types de morceaux et de produits, leur conditionnement etc...

Le catalogue ne référence pas de prix et ne permet pas de

passer des commandes, il ne s'agit pas d'une plateforme commerciale.

Lancé en fin d'année 2021, le site **viandes-rhd.fr** s'est étoffé en 2022 avec l'ajout de nouveaux fournisseurs et la prise en compte informatique des premiers retours des utilisateurs. La base compte plus de 1 000 références de viande de porc et 1 500 références de charcuteries.



COMMUNICATION AUPRÈS DES ACTEURS DE LA RHD

Interbev et Inaporc ont participé aux Salons Restau'Co et SIRHA pour faire connaître le site **viandes-rhd.fr**.

Une parution dans les journaux professionnels à l'automne a également permis de diffuser plus largement l'outil.



COMITÉ QUALITÉ

Le Comité Qualité a pour principale mission de gérer les démarches qualité créées par les opérateurs de la filière porcine : historiquement VPF « Viande de Porc française », QT « Qualité Traçabilité » et depuis plusieurs années le projet de démarche « Le Porc Français ».

Les critères qui constituent ces démarches sont positionnées comme le socle de base des savoir-faire des opérateurs de la filière porcine française : bonnes pratiques et traçabilité.

Aussi, un des objectifs du Comité Qualité est de faire évoluer le contenu des cahiers des charges afin de répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens.

ACTIVITÉ DU COMITÉ QUALITÉ EN 2022

L'activité du Comité Qualité en 2022 a principalement consisté en la poursuite du déploiement de la nouvelle démarche socle de base « Le Porc Français », dans le prolongement des travaux initiés auparavant.

RAPPEL DU CONTEXTE ET DE L'HISTORIQUE

Jusqu'à présent, la seule exigence correspondant au logo « Le Porc Français » est l'origine française des animaux et la traçabilité de celle-ci jusqu'au produit remis au consommateur.

De plus, la grande majorité des éleveurs respecte également un ensemble de bonnes pratiques d'élevage correspondant à la démarche appelée « QT – Qualité Traçabilité », qui n'est actuellement valorisé par aucun logo auprès du consommateur.



Tenant compte de l'évolution des attentes des consommateurs, les représentants professionnels ont souhaité faire évoluer ces démarches phares de la filière, en créant une nouvelle démarche socle de base qui sera identifiée avec le logo « Le Porc Français ».

Cette démarche appelée « Le Porc Français » est constituée des critères suivants, choisis pour élaborer son cahier des charges :

- L'exigence sur l'origine française des animaux et la traçabilité : critères repris de l'actuelle démarche VPF,
- Les bonnes pratiques d'élevage garantissant la sécurité sanitaire et la sécurité des aliments : critères repris de l'actuelle démarche QT,
- Des critères nouveaux répondant aux attentes sociétales, dont des critères estimés incontournables pour le bien-être animal.

En 2021, les travaux ont principalement porté sur la formalisation du nouveau référentiel « Le Porc Français », avec :

- La rédaction du cahier des charges et plan de contrôle

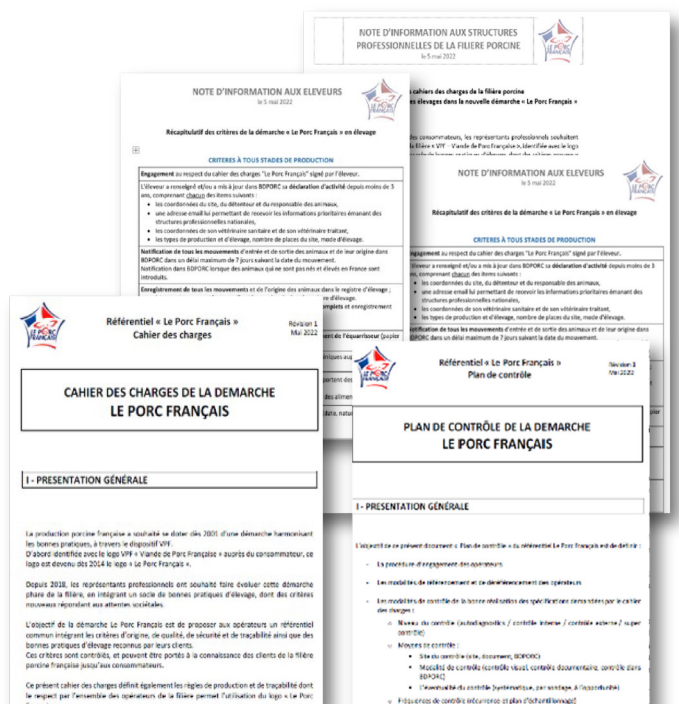
- La création de documents d'information aux éleveurs et aux organismes de contrôle sur les évolutions à venir,
- La finalisation d'un outil informatique permettant de faciliter la saisie et la gestion des informations des contrôles en élevage, nécessaires pour la bonne administration de la démarche.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Les travaux menés en 2022 poursuivent la concrétisation du projet « Le Porc Français » :

Finalisation de la rédaction du cahier des charges et du plan de contrôle

Les documents constituant le référentiel « Le Porc Français » ont été finalisés en début 2022 et validés par le Conseil d'Administration d'INAPORC du 11 mai 2022.



Déploiement de la démarche auprès des opérateurs de la production

Dans la foulée de leur validation, ces documents fondateurs de la démarche ont été diffusés à l'ensemble des fédérations professionnelles d'INAPORC, dont aux fédérations du Collège production pour relai jusqu'aux éleveurs.

L'objectif annoncé est le lancement effectif de la nouvelle démarche « Le Porc Français » au 1er janvier 2024.

Informatisation des contrôles en élevage

Les contrôles annuels prévus dans la démarche sont générateurs d'un grand volume de données au niveau des sites d'élevage, qui sont utilisées par les structures qui gèrent la démarche pour le compte des éleveurs, chacune à leur niveau : Organisations de Producteurs, Organismes Certificateurs, Associations Régionales Porcines, BDPORC et INAPORC.

Cette gestion nécessite d'établir des statuts de référencement pour les sites d'élevage, de surveiller des délais, d'établir des bilans de situation etc...

Afin de faciliter la gestion des informations pour tous les opérateurs, un outil informatique a été finalisé et rendu disponible en 2022.

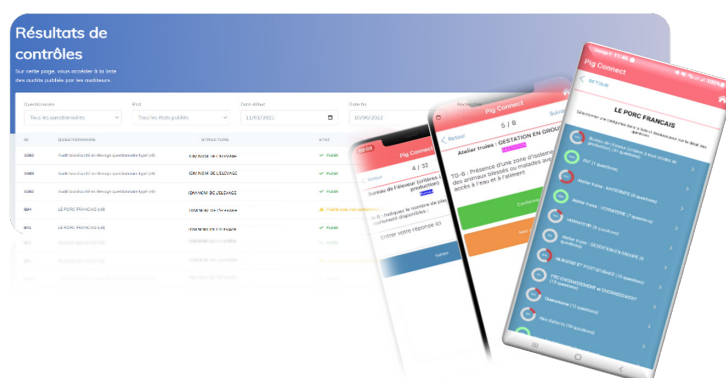
Il consiste en :

- Une application nomade, utilisable sur smartphone ou tablette, pour saisir les informations issues des contrôles en élevage. Cette application fournit toutes les informations nécessaires et des aides à l'utilisateur,
- Une interface web, qui permet d'accéder en bureau à ces informations et d'en faciliter la gestion.

Mesure du déploiement et de la mise en application des nouveaux critères

Afin de pouvoir suivre la prise en compte progressive des nouveaux critères du projet de démarche « Le Porc Français » par les éleveurs, plusieurs points de mesure ont été organisés.

Pour cela, les nouveaux critères ont été ajoutés aux audits qualité déjà prévus dans le plan de contrôle de la démarche QT, et une consolidation des informations a été structurée afin de pouvoir exprimer les résultats en nombre d'élevages et en part du volume de production.



BILAN DU RÉFÉRENCIEMENT VPF DES ENTREPRISES DE L'AVAL

Activités	Total entreprises référencées VPF au 17 avril 2023
Abattoirs / abattoirs-découpes attenantes	35
Abattoirs prestataires de service	39
Ateliers de découpe (séparés de l'abattoir)	149
Négoce ou Préparation-conditionnement	322
Ateliers de transformation	132
Total sites à l'aval de la filière porcine	677



LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

En 2022, trois principaux sujets de bien-être animal ont été au cœur du travail d'INAPORC :

- la poursuite des travaux initiés par la filière porcine française depuis plusieurs années dans le cadre du plan national caudectomie,
- de premiers travaux préparatoires en vue de la proposition de révision de la réglementation européenne sur le bien-être animal attendue en 2023,
- la poursuite du déploiement du diagnostic interprofessionnel de la bientraitance des porcins à l'abattoir.

INAPORC a également continué son suivi d'autres dossiers de fond engagés depuis plusieurs années sur le bien-être animal en lien avec ses familles de la production ou de l'abattage.

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL CAUDECTOMIE

La filière porcine française est engagée depuis 2018 dans un plan national pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de caudophagie qui peuvent survenir en élevage porcin et obligent à la pratique de la caudectomie. Des travaux sont menés en lien avec les pouvoirs publics français et européens, ainsi qu'avec les vétérinaires et les scientifiques, sans qu'ait été trouvée à ce jour une solution garantissant l'absence de caudophagie en cas de non-caudectomie.

Si les travaux n'ont jamais cessé, la condamnation d'un élevage de porcs français en avril 2022 pour maltraitance

animale en raison de la pratique routinière de la caudectomie a remis le sujet au cœur de l'actualité.

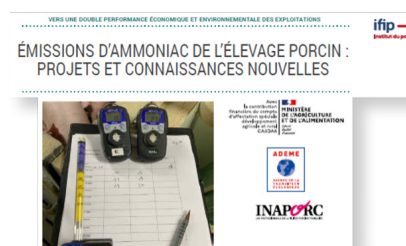
Ainsi, INAPORC, en coordination avec ses familles, les scientifiques travaillant sur le bien-être animal, les vétérinaires et l'administration a réalisé un point d'avancement du plan national caudectomie français pour pouvoir témoigner de tous les outils et recherches mis en œuvre autour du sujet complexe de la caudophagie. Ce point d'avancement actualisé à fin 2022 est disponible dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

OUTILS DÉPLOYÉS PAR LA PROFESSION PORCINE FRANÇAISE DEPUIS 2018

Fiches techniques de sensibilisation des éleveurs + Foire Aux Questions (FAQ)




- Rappels réglementaires et préconisations professionnelles sur lumière, eau, matériaux manipulables
- FAQ pour traduire les points de la réglementation relatifs à ces sujets et harmoniser leur interprétation V2 (mai 2022) : <http://www.bretagne.synagri.com/synagri/faq-bien-etre-porcs>
- 22 000 € mobilisés en 2022 par INAPORC pour l'élaboration d'un outil d'aide à la décision relatif à l'ammoniac pour inclure ce facteur au panel d'outils existants



Fiche monitoring

- Fiche permettant de sensibiliser à la caudophagie et dans des cas très précis d'envisager des essais à queues entières
- Informatisation réalisée par l'IFIP en 2022

<p>Outil BEEP (<i>Bien-Être en Élevage de Porcs</i>) d'autoévaluation des éleveurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outil portant sur 15 indicateurs de bien-être animal relatifs à quatre grands domaines : logement des animaux, santé, comportement, apports nourriture et eau • Informatisation en cours dans le cadre du Porc Français
<p>Outil SchwIP (<i>auditeur extérieur</i>)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Outil d'audit (<i>non utilisable en routine, 4h / type de salle d'élevage</i>) pour analyse complète des facteurs de risque de caudophagie d'un élevage (+ de 80 facteurs – 145 questions) et poser les bases d'une réflexion sur un plan d'action • Réflexion en cours avec l'IFIP pour un SchwIP « allégé »
<p>Essais de bandes à queues entières (<i>En stations expérimentales, ou élevages volontaires</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Essais de porcs à queue entière sur caillebotis : gestion de la caudophagie encore compliquée, enrichissement insuffisant à lui seul pour gérer la caudophagie, pas de « recette » définissable à l'avance • Les essais se poursuivent (<i>Chambres, IFIP</i>)
<p>Plateforme d'échanges relative aux essais terrain à l'initiative des OP bretonnes, avec appui IFIP et vétérinaires, élargie France entière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les facteurs de réussite et d'échec, dans le but de porter à la connaissance du collectif tout élément permettant d'avancer sur la problématique complexe de caudophagie • Elargissement France entière validé en 2022 via un projet d'essais en élevages commerciaux porté par LCA-IFIP-SNGTV/AVPO (<i>projet C3PO</i>) et financé à hauteur de 100 000 € par INAPORC et 100 000 € par la DGAL

En parallèle, INAPORC a poursuivi son accompagnement sur le plan juridique de l'élevage condamné en vue de son procès en appel en mars 2023. L'objectif est de faire comprendre à la justice que la pratique de la caudectomie n'est pas spécifique de l'élevage incriminé ou du système d'élevage français, mais reste majoritaire en Europe pour pallier l'absence de

solutions concrètes face à des problèmes de caudophagie en élevage de porcs.

Il convient de souligner que la caudectomie fait partie des dossiers qui seront discutés au niveau européen dans le cadre de la révision de la réglementation bien-être animal à compter de 2023.

PRÉMICES DES TRAVAUX DE RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

INAPORC a animé dès début 2022 un groupe de travail inter-professions dont les espèces étaient initialement visées par l'Initiative Citoyenne Européenne « End the Cage Age » : poules pondeuses, lapins, poulettes, poulets de chair reproducteurs, poules pondeuses reproductrices, cailles, canards et oies, truies (loges de mise bas et verraterie) et veaux.

Cela faisait suite à une pétition lancée en 2020 par CIWF et 170 ONG en Europe qui avait recueilli en un an 1,4 million de signatures dans 28 États membres pour demander la fin de l'élevage en « cages ». Cette initiative a reçu une réponse favorable de la Commission européenne pour aller vers la suppression progressive des « cages » à partir de 2027, avec l'ambition de l'inscrire dans le cadre plus global de la révision de la législation bien-être animal européenne, avec une proposition de loi attendue d'ici fin 2023.

Pour alimenter cette proposition de loi, la Commission européenne a missionné l'EFSA pour rendre plusieurs avis scientifiques sur les différentes espèces animales d'ici la fin du 1er trimestre 2023. Les avis porcins ont été rendus en premier. Ils sont récapitulés ci-après.

Le groupe de travail animé par INAPORC a permis aux interprofessions de demander des analyses d'impacts aux Instituts techniques afin que chaque filière puisse disposer de son argumentaire propre sur ses spécificités afin d'éclairer les discussions et négociations à venir.

En porc, le premier chiffrage réalisé par l'IFIP sur les cages s'élève à plus de 2 milliards d'euros, ce qui laisse préjuger de l'ampleur du coût d'une transition multicritères. L'enjeu pour INAPORC en 2023 sera donc d'être présente dans les discussions françaises et européennes en amont de l'écriture de la proposition de révision de la réglementation bien-être animal.

Avis EFSA « élevage porcin » rendu le 10 août 2022



FIGURE 4 An example of group housing system for lactating sows and their litters (based on Hagmüller et al., 2017)

- Rapport de plus de 300 pages pour l'élevage
- Recommandations sur enrichissement, sevrage, prolificité, meulage des dents...
- Castration: recommandations en faveur de l'immunocastration (*moins d'agressivité*) ou à défaut du mâle entier
- Caudophagie : pas de recommandations au-delà de la législation actuelle
- Cages : pas de recommandations de sortie des « cages » mais sur la taille (7,8 m² mater et 3,5 m² verraterie)

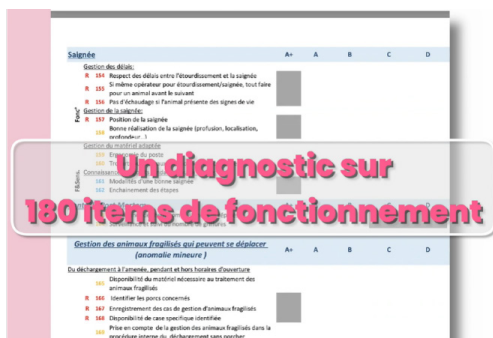
Avis EFSA « transport » de plusieurs espèces dont porcins rendu le 7 septembre 2022



FIGURE 4 (A) Three-deck pig truck collecting cull sows from a pickup vehicle in Denmark. Source: Thodberg et al., 2019; (B) Four-deck truck with 5-deck trailer transporting weaners. Photo: Aarhus University

- Rapport de plus de 100 pages pour le transport
- Recommandations sur mélange, formation opérateurs, accès à l'abreuvement et à la nourriture, transportabilité, température (25-30°C porcelets / 22-25°C charcutiers / 20-22 °C truies), ventilation, humidité, densité (0,26 m² porcelets / 0,62 m² charcutiers / 1,04 m² truies), durée (*max 8h sans abreuvement et max 12h sans nourriture*)...

DÉPLOIEMENT DU DIAGNOSTIC DE BIENTRAITANCE DES PORCS À L'ABATTOIR



Pour rappel, INAPORC avait débuté en 2020 un travail pour constituer un diagnostic interprofessionnel permettant d'évaluer la bientraitance des porcins à l'abattoir, inspiré de travaux similaires menés dans la filière bovine, mais tenant compte des spécificités porcines. Le diagnostic INAPORC avait été finalisé début 2021. Il concerne l'abattage des porcins de tous âges. Il couvre la

bientraitance des animaux du déchargement jusqu'à leur mise à mort, ainsi que tous les modes d'étourdissement autorisés par la réglementation pour les porcins. Une liste d'indicateurs (réglementaires et recommandations interprofessionnelles) a été établie en concertation avec les parties prenantes.

Une grille de diagnostic permet d'attribuer une note centrée sur l'animal à chacun de ces indicateurs selon des critères définis dans un référentiel associé. Il en résulte un plan d'amélioration élaboré conjointement entre l'auditeur et l'exploitant. Pour être reconnu, le diagnostic est obligatoirement réalisé par un auditeur habilité.

La liste des auditeurs habilités est disponible sur demande auprès d'INAPORC ou via le formulaire de contact du site leporc.com. En 2022, 4 auditeurs ont pu réaliser 19 audits dont le bilan est présenté ci-après.

NOMBRE D'ABATTOIRS AYANT RÉALISÉ UN DIAGNOSTIC BTA INAPORC

2021	2022	Évolution
9	19	+111% ↗
Soit 5 % des abattoirs	Soit 11,3 % des abattoirs	

PART DES ABATTAGES FRANÇAIS RÉALISÉE DANS UN ABATTOIR AUDITÉ EN 2022

Part de l'abattage audité en 2022 (source : synthèses des audits)	Nombre de têtes abattues (source BDPORC)			
	Porcelets	Porcs charcutiers	Réformes	TOTAL PORCINS
	1 669	12 365 587	65 835	12 433 091
1,5 %*	54,5 %*	20,4 %*	53,7 %*	

* Estimations

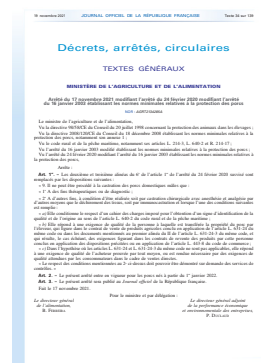
Ce diagnostic présente l'intérêt de constituer une grille interprofessionnelle de référence avec une généralisation du contrôle par des auditeurs tiers experts de la protection animale, un système de notation complet, une gestion des actions correctives, une synthèse et une transmission des résultats aux partenaires commerciaux demandeurs. C'est donc un outil à disposition des abattoirs pour identifier les bonnes pratiques et pistes de progrès en vue des contrôles officiels, tout en apportant des garanties aux clients en réponse aux attentes sociétales.

FOCUS SUR LES AUTRES TRAVAUX SUIVIS SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

INAPORC assure chaque année un suivi des sujets de bien-être animal de la filière et apporte son appui aux fédérations et experts bien-être animal. Sur l'année écoulée ce suivi a essentiellement concerné les suites des annonces ministérielles de janvier 2020 et les travaux du Comité National d'Éthique des Abattoirs. En voici les principaux éléments.

Interdiction de la castration à vif à compter du 1er janvier 2022

- Obligation de contrats pour les porcs mâles castrés à compter du 1er janvier 2022, anticipant ainsi EGALIM 2
- Négociation économique hors cadre INAPORC
- Accompagnement financier de la formation sur site assurée par les vétérinaires en cas de poursuite de la castration finalisée fin 2022
- INAPORC continue d'échanger avec les laboratoires sur les évolutions possibles des produits pour améliorer les protocoles d'anesthésie locale
- INAPORC reste en attente du rapport du CGAAER sur l'anesthésie générale sous isoflurane



Référent bien-être animal en élevage



- Parcours de formation : module distanciel transversal de 2h + module présentiel labellisé de 7h production spécifique
- Module distanciel de 2h livré au 1er septembre 2022
- Module présentiel : formations de formateurs par l'IFIP, les Chambres ou la SNGTV dès le premier semestre 2022 pour former ensuite les éleveurs ou leurs salariés
- Q&R: <https://agriculture.gouv.fr/referent-bien-etre-animal-questions-reponses>
- A fin 2022 : 736 modules terminés en filière porc (85% chefs d'exploitation, 15% salariés), 938 formations labellisées par VIVEA depuis janvier 2022 dont 35% en filière porcine

Comité National d'Éthique des Abattoirs

- Comité qui alimente la politique du ministère sur l'abattage via son avis 82 (53 recommandations dont 12 recommandations clés à destination des acteurs privés et publics intervenant dans les abattoirs)
- Importance de la présence d'INAPORC et ses fédérations pour apporter l'expertise terrain face aux représentants de la société civile



COMITÉ SÉCURITÉ SANITAIRE

SUIVI ET PRÉVENTION CONTRE LA FIÈVRE PORCINE AFRICAINE

Depuis l'apparition des premiers cas de FPA en 2018 en Chine et en Belgique et plus récemment en Allemagne (septembre 2020) et en Italie (janvier 2022), Inaporc et l'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP) se sont fortement investis sur le sujet de la FPA afin de suivre l'évolution de la maladie en Asie et dans les pays européens, mettre en place des actions en France pour protéger les élevages et la filière dans son ensemble et se préparer à une éventuelle crise sanitaire.

FPA EN ITALIE : COORDINATION DE LA CELLULE DE CRISE

Un premier cas de FPA chez un sanglier a été détecté en Italie, le 05/01/2022, sur la commune d'Ovada dans le Piémont. Le cas se situait à moins de 100 km de la frontière française. Dans les semaines qui ont suivi, de nombreux cas ont été détectés. On comptait 126 cas en mai 2022 et un an et demi plus tard, la situation n'est toujours pas maîtrisée, avec plus de 500 cas identifiés dans la zone réglementée autour de Gênes.

Dès le 5 janvier 2022, INAPORC et l'ANSP se sont mobilisés pour déployer des mesures de prévention en région PACA.

Une cellule de crise professionnelle a été mise en place par INAPORC/ANSP, en lien avec la cellule de crise gérée par l'Administration, réunissant les OPA et OPV nationales ainsi que les acteurs locaux. Cela s'est traduit par l'organisation de 13 réunions, hebdomadaires dans un premier temps, puis bimensuelles, entre janvier et juin 2023.

INAPORC et l'ANSP ont accompagné les structures locales

- Déploiement des audits biosécurité dans les 4 départements de PACA identifiés par la DGAI, via l'outil d'audit Pig Connect Biosécurité développé par l'ANSP ;
- Travail de recensement des sites d'élevage porcins.

Cet accompagnement s'est traduit par le financement par l'ANSP du temps passé par les équipes locales à la gestion de la crise et à la réalisation des audits (environ 70 000 €) et par un appui technique à la réalisation des missions.

159 audits ont été réalisés par les OPA régionales grâce au financement de l'ANSP. Les vétérinaires sanitaires et les DDPP, en charge du suivi des éleveurs non professionnels, ont réalisé 179 audits. Ces audits ont été financés par la DGAI.

338 sites d'élevage ont ainsi été audités en région PACA dans le cadre de l'opération « gestion de crise – FPA Italie ». 25 % d'entre eux ont été considérés « conformes » du point de vue de la biosécurité. Les autres, en fonction des non-conformités identifiées, ont reçu des courriers de rappels réglementaires ou ont eu des visites des DDPP aboutissant à des mises en demeure.

La gestion multi-partenariale de cette crise a été saluée par l'administration et la filière et est considérée comme une

réussite. Un RETEX (retour d'expérience) a ainsi été réalisé en septembre 2022 afin d'identifier les points forts de cette gestion et ceux à améliorer. L'ANSP et INAPORC ont été fortement impliqués dans ce travail.

Une coordination nationale de la crise a également été assurée par INAPORC et l'ANSP, notamment en définissant une stratégie à l'échelle nationale pour :

- Améliorer le niveau de biosécurité des élevages et lors du transport
- Communiquer auprès de l'ensemble des opérateurs sur la FPA et ses conséquences
- Fiabiliser les données de BD Porc sur la connaissance des exploitations et améliorer le recensement des sites porcins.

Des échanges réguliers ont lieu entre la DGAI et INAPORC et l'ANSP, de même qu'avec l'OFB et la FNC afin qu'un plan de réduction de la population de sangliers soit rapidement mis en place dans la région PACA.

Parallèlement à la gestion opérationnelle de la crise, plusieurs supports de communication déjà élaborés en 2018/2019 ont été remis à jour et de nouveaux ont été créés, le tout en étroite collaboration avec l'ANSP, l'IFIP, La Coopération Agricoles, la DGAI, GDS France, SNGTV et l'APCA afin de sensibiliser les éleveurs, les vétérinaires, la filière dans son ensemble et le grand public au risque lié à la FPA.

BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE DÉPLOIEMENT DE PIG CONNECT BIOSÉCURITÉ



Outil conçu avec l'appui technique de l'IFIP Institut du porc

L'ANSP, avec l'appui d'INAPORC et l'expertise de l'IFIP, a développé depuis juillet 2020, l'application d'audit Pig Connect Biosécurité, outil unique et reconnu par la profession comme l'administration qui permet aux éleveurs de dresser un état des lieux de la biosécurité dans leur élevage et de construire, avec leur vétérinaire ou leur technicien, un plan de progrès, adapté à leur situation et à leurs besoins.

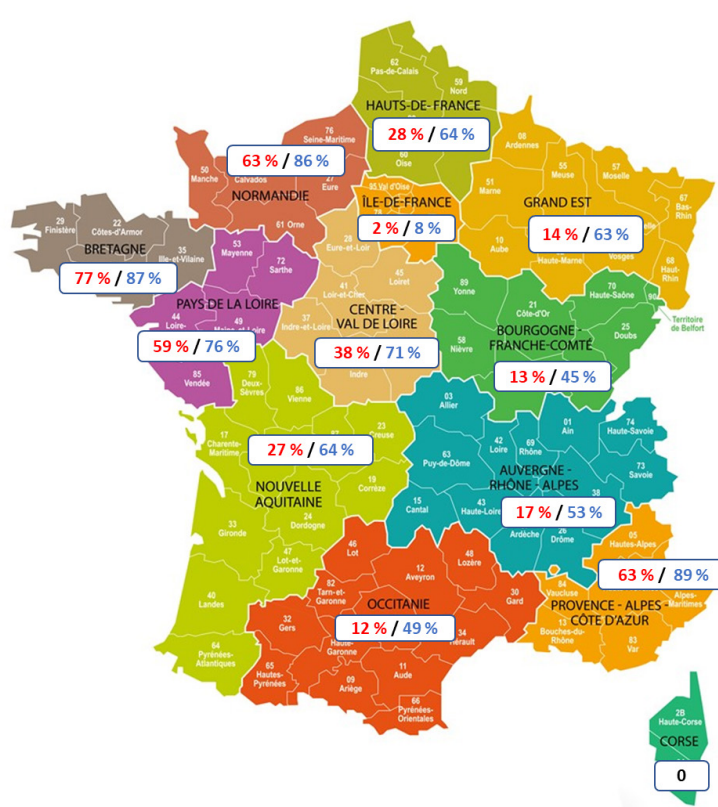
En avril 2023, 79% de la production porcine a pu bénéficier d'un audit Pig Connect Biosécurité.

L'analyse des résultats montre que plus de 70% des sites d'élevage audités (avec un audit complet) ont plus de 90% de réponses conformes. Ces résultats sont encourageants mais doivent être consolidés.

Des réflexions sont en cours à l'ANSP et INAPORC, en lien avec l'administration, pour trouver le moyen de sensibiliser et accompagner tous les détenteurs de porcs, qu'ils soient professionnels ou non.

En rouge : taux de réalisation en % des sites professionnels (données mises à jour en mai 2022)

En bleu : taux de réalisation en % de la production (sur la base des abattages 2021)



BIOSÉCURITÉ LORS DU TRANSPORT



L'ANSP et INAPORC coordonnent, avec l'expertise technique de l'IFIP, le déploiement d'un plan d'action sur l'ensemble du territoire visant à sécuriser le transport des porcs.

Ce plan d'action s'articule autour de deux actions :

- Recensement de l'ensemble des aires de lavage permettant de réaliser un nettoyage/désinfection des camions de transport de porcs.
- Organisation d'une campagne d'audits des aires de lavage de camions de transport de porcs.

En 2022, le travail a été axé sur :

- La mise à jour et/ou la réalisation de nouveaux audits d'aires de lavage : 44 audits réalisés en 2016/2018 ont été remis à jour en 2022, sur la base de la nouvelle version de la grille d'audit et 15 nouveaux audits ont été réalisés en 2022 par l'IFIP.
- L'organisation, par l'IFIP, de formations d'experts « réaliser un audit d'une aire de lavage de camions de transport de porcs » : cette formation a été financée par l'ANSP et a permis de former, en 2021/2022, 26 experts ;
- La finalisation de l'application d'audit Pig Connect Biosécurité Transport – aire de lavage, développée par l'ANSP et réalisé avec l'IFIP, disponible depuis le mois d'avril 2023, qui permet d'évaluer le niveau de biosécurité des aires de lavage de camions de transport de porcs.

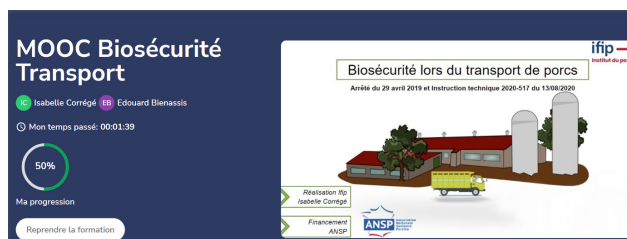
DES OUTILS DE FORMATION EN LIGNE

L'ANSP, avec l'appui d'INAPORC, a financé le développement de trois MOOC, ou formations en ligne, sur la biosécurité. Ces MOOC ont été élaborés et développés par l'IFIP.

Le MOOC PigConnect Biosécurité reprend l'ensemble des questions de l'audit PigConnect Biosécurité et permet d'aider les auditeurs à se familiariser avec cet outil d'audit. Il s'adresse également aux éleveurs de porcs souhaitant avoir un rappel des principaux points réglementaires imposés par l'arrêté ministériel sur la biosécurité en élevage de porcs du 16 octobre 2018.



Le MOOC Biosécurité Transport présente les principales obligations réglementaires de l'arrêté ministériel relatif à la biosécurité lors du transport du 29 avril 2019 et de l'instruction technique 2020-517 du 13/08/2020. Il s'adresse aux référents biosécurité transport ayant déjà suivi la formation obligatoire imposée par l'arrêté mentionné ci-dessus et qui souhaitent remettre à jour leurs connaissances ou comme support pour former le personnel de leur entreprise.



Le MOOC PigConnect Aire de lavage reprend l'ensemble des questions de l'audit Pig Connect Biosécurité Transport - aire de lavage. Il est destiné aux responsables d'aire de lavage, responsables qualité ou transport pour évaluer le niveau de biosécurité des aires de lavage des camions et les accompagner dans la mise en conformité de leur structure.



Ces MOOC sont gratuits pour les utilisateurs. Ils sont accessibles sur le lien suivant :

<https://ifip.asso.fr/formations/e-learning/mooc-biosecurite/>

ORGANISATION ET GOUVERNANCE EN CAS DE CRISE SANITAIRE

Afin d'optimiser la gestion opérationnelle et stratégique d'une crise sanitaire, INAPORC et l'ANSP ont souhaité se doter de différents outils d'aide à la gestion de crise.

En 2022, le travail a été axé sur :

- L'élaboration d'une liste de personnes à contacter en cas de crise sanitaire, après consultation de l'ensemble des fédérations membres d'INAPORC et de l'ANSP. Elle devra être mise à jour régulièrement ;
- L'élaboration d'un schéma d'organisation de crise : ce travail a été validé par les conseils d'administration d'INAPORC et de l'ANSP à l'automne 2022 et précise notamment les différentes cellules de crise pouvant être convoquées (cellule de crise d'urgence, cellules de crise professionnelle et opérationnelle), leur composition et leurs rôles.

Ce travail sera poursuivi en 2023, notamment par le développement d'un outil informatique de gestion de crise performant permettant de générer des alertes et des signalements.

ZONAGE ET COMPARTIMENTATION

L'arrivée de la FPA en France provoquerait un tel séisme économique qu'il est indispensable de protéger la filière porcine française en négociant avec les pays tiers des accords de zonage.

INAPORC, en appui des Pouvoirs Publics français, a mené pendant plusieurs années des actions auprès du gouvernement Chinois et des principaux pays asiatiques clients de la France (Corée du Sud, Japon, Philippines, etc.) pour les inciter à accepter le principe de zonage des maladies de l'OIE.

Un accord historique a été signé en décembre 2021 avec la Chine, permettant la continuité des exportations depuis les départements français indemnes vers la Chine, sans délai de suspension, en cas de survenue d'un foyer de FPA en France.

Les négociations se sont poursuivies en 2022 avec d'autres pays-tiers, notamment le Japon, afin d'obtenir un accord similaire.

Un travail technique piloté par INAPORC est également en cours afin d'identifier les modalités de gestion d'un compartiment en France, ce qui permettrait de préserver nos exports à partir d'une zone française infectée par la FPA.

Un dossier technique a été rédigé par INAPORC et ses fédérations membres en juillet-août 2022 et transmis à la DGAI afin qu'un appui technique et scientifique soit demandé à l'ANSES sur ce sujet.

USAGES DES ANTIBIOTIQUES : RÉSULTATS DU PANEL INAPORC 2019

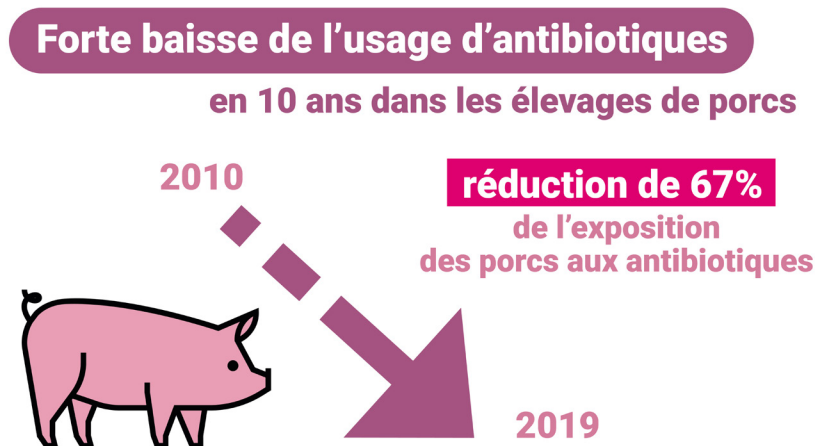
Depuis 2010 et avant la mise en place du premier plan EcoAntibio, la filière porcine s'est mobilisée pour réduire les usages des antibiotiques en élevages de porcs, notamment avec la mise en place des panels INAPORC qui permettent d'étudier les usages des antibiotiques en production porcine.

Les résultats des panels INAPORC sont concordants avec ceux de la surveillance annuelle réalisée par l'ANSES et l'ANMV sur le suivi des ventes des médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques. Les résultats des

panel INAPORC permettent également d'avoir des données par catégorie d'animaux et selon les modalités de traitements.

Quatre éditions des panel INAPORC ont été financés par l'interprofession et réalisés par l'IFIP, en 2010, 2013, 2016 et 2019.

La nouvelle édition du Panel INAPORC a débuté en avril/mai 2020 afin d'étudier les usages d'antibiotiques en élevages de porcs en 2019, avec analyse des évolutions d'usage entre 2010, 2013, 2016 et 2019 et a été finalisée en fin d'année 2021.



Les résultats du panel INAPORC 2019 ont permis, entre autres, de mettre en avant :

Une baisse de 67 % de l'exposition des animaux aux antibiotiques entre 2010 et 2019. Par catégorie d'animaux, la baisse est de :

52% POUR LES TRUIES

66% POUR LES PORCELETS SOUS LA MÈRE

78% POUR LES PORCELETS EN POST-SEVRAGE

88% POUR LES PORCS EN ENGRAISSEMENT

- L'arrêt de l'utilisation des céphalosporines de 3e et 4e générations en post-sevrage et engraissement depuis 2016 ;
- Toujours concernant les céphalosporines de 3e et 4e générations, en 2019, aucun produit vétérinaire de cette famille d'antibiotique n'a été acheté dans tous les élevages du panel INAPORC
- Concernant les Fluoroquinolones, aucune utilisation en post-sevrage et engraissement n'a été observée dans le panel INAPORC 2019

Une cinquième édition du panel sera financée par INAPORC en 2023, sur les usages 2022. Un focus sera fait sur l'identification des marges de progrès des éleveurs afin de poursuivre les efforts de réduction des usages d'antibiotiques.

COMITÉ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Comité Recherche et Développement a pour mission de sélectionner les études scientifiques répondant aux besoins de connaissance prioritaires exprimés par les fédérations professionnelles d'INAPORC et d'accompagner leur financement dans la mesure des capacités budgétaires.

En plus d'assurer une cohérence dans les sujets d'étude qui bénéficient de cet accompagnement financier, la volonté du Comité est également d'orienter la recherche sur des thématiques jugées importantes pour la filière porcine française.

Le budget alloué en 2022 au programme de Recherche et Développement effectué avec l'IFIP et les autres organismes de recherche est de **830 000 €** au total.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ R&D

Tous les ans, le Comité Recherche et Développement effectue les étapes de son processus de décision :

BÂTIR UN PROGRAMME DE R&D ANNUEL

- Identification des axes stratégiques de travail pour la filière porcine,
- Appel à expression des besoins de connaissance auprès des Fédérations professionnelles membres d'INAPORC, des Associations Régionales Porcines et un appel à proposition de projets de R&D auprès des ingénieurs de l'IFIP,
- Hiérarchisation des projets d'étude au regard des priorités pour la filière porcine et des possibilités budgétaires,
- Proposition d'un programme de recherche pour validation par le Conseil d'Administration d'INAPORC,

PRENDRE CONNAISSANCE DES RÉSULTATS DES ÉTUDES DES PROGRAMMES PRÉCÉDENTS, POUR PRÉVOIR L'AVENIR DE LA RECHERCHE

- Restitution par les chercheurs des connaissances nouvelles
- Prise de décision quant à la valorisation de ces résultats : publication, transfert de connaissance via le réseau professionnel etc.
- Identification des perspectives : nouvelles études pour poursuivre l'acquisition de connaissances / création d'outils d'aide à la décision, informatisation.

Le Comité Recherche et Développement s'intéresse prioritairement à la recherche appliquée. Il s'agit d'études ou de projets répondant aux questions prioritaires pour la filière porcine et devant produire des connaissances directement utilisables par ses opérateurs.

Le Comité Recherche et Développement s'intéresse également aux études en économie, afin de produire des références et des indicateurs issus d'observatoires. L'économie est abordée en tant que véritable discipline scientifique.

L'IFIP est le partenaire privilégié de la filière porcine pour ses travaux de R&D. Depuis sa création en 2003, INAPORC a fait le choix de capitaliser sur les connaissances et l'acquisition de compétences au sein des équipes de l'IFIP. Il s'agit d'un choix de filière fort. Grâce à cette proximité entre l'IFIP et INAPORC, la filière porcine bénéficie du savoir-faire scientifique acquis et entretenu depuis plusieurs années à l'IFIP.

IDENTIFICATION DES BESOINS DE CONNAISSANCE ET DES PRIORITÉS

En 2022, les participants du comité recherche et développement se sont livrés à un exercice de brainstorming afin d'identifier les besoins de connaissances scientifiques.



Grâce à cette forme de réflexion collective, il était souhaité être le plus exhaustif possible.

Les participants ont d'abord abondé un très large éventail de sujets d'actualité, qui ont été ordonnés par thématique et par maillon de la filière.

Dans un second temps, les participants ont passé en revue toutes les idées et les ont priorisées entre elles.

De son côté, l'IFIP avait préparé des projets d'étude en réponse à des demandes professionnelles ou s'inscrivant dans la poursuite de travaux antérieurs.

Lorsque ces projets d'étude correspondaient aux besoins de connaissances identifiés comme prioritaires à l'issue du brainstorming, celles-ci ont été ajoutées au projet de programme de R&D 2023.

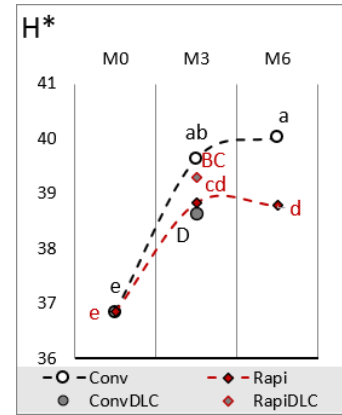
Pour les autres besoins de connaissances prioritaires, il fut demandé à l'IFIP de concevoir des protocoles d'études nouvelles visant à y répondre.

PROGRAMME DE R&D FINANÇÉ EN 2022

Le programme de R&D se compose de trois ensembles d'études :

- Les observatoires économiques permanents,
- Les études nouvelles en économie,
- Les études relevant des techniques d'élevage, des viandes et des produits transformés.

Les chapitres suivants détaillent les travaux financés en 2022, qu'il s'agisse d'études nouvelles engagées en 2022 ou d'études pluriannuelles initiées auparavant et poursuivies en 2022.



LES OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES PERMANENTS

- Le Porc par les Chiffres
- Veille internationale de la compétitivité sur les filières porcines :
 - Veille sur les entreprises de la viande, fiches de synthèse
 - Réseaux Interpig et Agribenchmark, participation et valorisations
 - Indicateur de Compétitivité : Collecte, analyse, synthèse, rédaction
 - Compétitivité Alimentation Animale
- Suivi et expertise des échanges internationaux de porc + Tableaux de bord
- Suivi et expertise de la consommation + Tableaux de bord
- Tableau de bord conjoncturel sur toute la filière
- Tableau de bord sur les marchés des céréales et des tourteaux pour l'alimentation animale
- Baromètre Porc, revue mensuelle sur les marchés (parution 100 % électronique)
- Prédiction du prix du porc et de l'aliment (réalisation, publication, groupes de travail)
- TB Indicateurs de la filière Porcine (construction initiale + mises à jour régulières)

Tableau de bord conjoncture INAPORC
Marché des matières premières de l'alimentation porcine

Tableau de bord de la conjoncture porcine
Les chiffres essentiels des marchés du porc

Indicateurs Filière Porcine
Tableau de bord mensuel

ALIMENTATION ANIMALE	Valeur mars 2023	Mois 10 - jan 2023	% en 1 mois	% en 1 an	% d'écart avec l'année précédente
Indice de prix des matières premières	159,0	-0,2%	-0,2%	+18,4%	+25,8%
Prix des matières premières PMA	159,0	-0,2%	-0,2%	+18,4%	+25,8%
Prix d'aliments complets pour porc (PAMPA)	147,1	-0,7%	-0,7%	+14,4%	+27,9%
Prix d'aliment IFP (engraissement, complet)	159,0	-0,6%	-0,6%	+20,2%	+23,2%

PORCINS DÉPART ÉLEVAGE

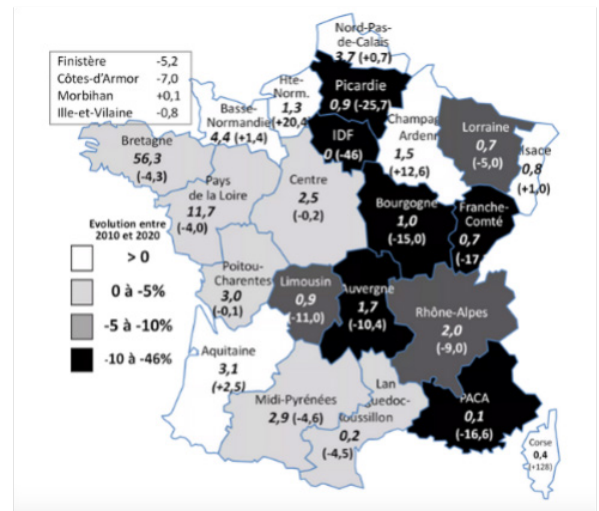
Indice du coût de revient du porc départ élevage	Mois 10 - jan 2023	% en 1 mois	% en 1 an	% d'écart avec l'année précédente	
Alimentation	159,0	-0,6%	-0,6%	+20,6%	+32,3%
Autres charges opérationnelles et de structure	154,9	+0,0%	+0,0%	+2,7%	+2,9%
Coût de revient total	159,2	-0,6%	-0,6%	+14,1%	+25,9%

Indice de prix du porc

Indice de prix du porc	Mois 10 - jan 2023	% en 1 mois	% en 1 an	% d'écart avec l'année précédente	
Prix de base au caudon MPB	201,8	+0,5%	+0,5%	+49,6%	+41,8%
Prix de porc classe D	179,8	+0,1%	+0,1%	+22,6%	+20,7%
Prix de porc classe E	166,7	+0,6%	+0,6%	+17,2%	+38,0%

LES ÉTUDES NOUVELLES EN ÉCONOMIE

- Cartographie des flux des produits du porc (étude cofinancée avec FranceAgriMer)
- Diversité des exploitations porcines en France en 2020 et évolution sur 10 ans : typologie et synthèses thématiques à partir des données du Recensement Agricole 2020

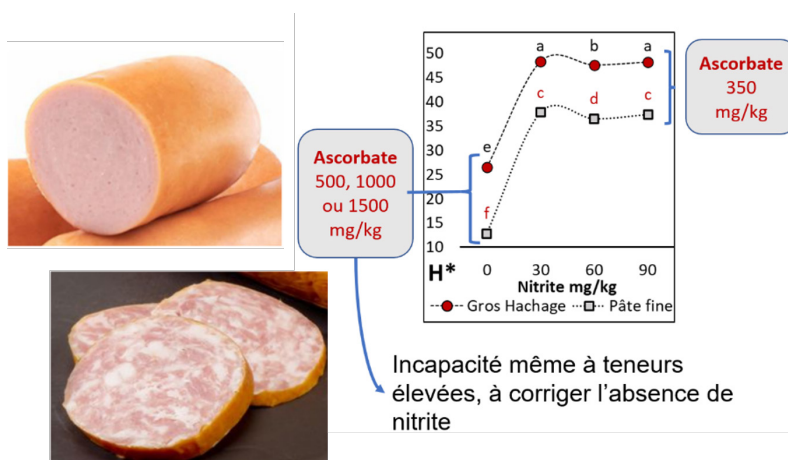


LES ÉTUDES RELEVANT DES TECHNIQUES D'ÉLEVAGE, DES VIANDES ET DES PRODUITS TRANSFORMÉS

- Projet DataJambon : Evaluation précoce de la qualité des viandes
- Panel INAPORC pour le suivi des usages en 2022 des antibiotiques en élevage
- Évaluation de la concentration en ammoniac dans l'ambiance pour le bien-être des porcs - construction d'un outil d'aide à la décision pour les éleveurs
- Vérifier l'efficacité technologique des antioxydants autorisés par le Code des Usages de la Charcuterie
- Effet du mâle entier sur la fréquence de déstructuration des jambons
- Faisabilité technologique de fabrication de saucisses à base de foies de porc pascalisés à 6000 bars 1 min
- Détection rapide du complexe clonal de *Listeria monocytogenes* à partir de chiffonnettes de prélèvement
- Une baisse de chlorure de sodium et des phosphates formulés dans les saucisses « pâte fine » grâce à l'utilisation des Ultra-sons
- Critères microbiologiques des filières viandes – Etat des lieux pour répondre aux besoins des entreprises de la filière porcine
- Évaluation des coûts d'un arrêt des cages en production porcine - Stratégie « end of the cages »
- ASFMOD - Modélisation de la propagation de la Fièvre Porcine Africaine : étude de l'interface porc domestique / sanglier sauvage
- Programme 'PIGAL' - Élevages de porcs en système alternatif, opportunités et risques associés à la santé, au bien-être animal et à la biosécurité

RESTITUTIONS DE RÉSULTATS D'ÉTUDES RENDUES DISPONIBLES EN 2022

- Impact du niveau de hachage, du calibre et de la teneur en gras de saucisses cuites sur leur couleur, avec ou sans nitrite. Jean-Luc Martin (IFIP)



- Faisabilité technologique de fabrication de saucisses à base de foies de porc pascalisés et impact des hautes pressions sur l'inactivation du VHE : Nicole Paviot (Anses) et Carole Feurer (IFIP)
- Analyse génomique de *S. Typhimurium* et son variant monophasique dans la filière porcine – Madeleine de Sous (Anses)
- Diversité des complexes clonaux de *L. monocytogenes* à l'abattoir – Carole Feurer (IFIP)
- Mesure comparative du taux de déstructuré entre le mâle entier VS mâle castré et femelle – Antoine Vautier (IFIP)
- Effet du mâle entier sur la fréquence de déstructuration des jambons : Antoine Vautier (IFIP)
- Mâles entiers : développement d'une méthode de référence pour la composition corporelle : Gérard Daumas (IFIP)

=> Les présentations de résultats et rapports d'étude détaillés de ces travaux sont disponibles sur demande auprès d'INAPORC.

COMITÉ EXPORT

Pour maintenir un bon équilibre économique de la filière porcine française, être présent au sein du commerce international est indispensable. En effet, cela permet notamment d'exporter les pièces non consommées en France et d'importer celles qui ne sont pas produites en quantité suffisante pour répondre à la demande des français.

Le Comité Export réunit des représentants professionnels de la filière porcine française membres d'INAPORC, ainsi que des représentants des différentes administrations françaises (DGAL, FAM...).

Il a pour mission principale de définir les actions à mener pour développer le commerce porcin français à l'international et accompagner les entreprises françaises à l'export. En 2022, les actions export se sont poursuivies selon 4 axes développés ci-après.

Du fait de l'importance du marché chinois dans le commerce international, INAPORC a investi depuis 2012 dans une structure de représentation en Chine pour faciliter les échanges sur ce marché.

Ainsi, le Comité Export et les professionnels de la filière porcine française peuvent s'appuyer sur Fanye Meng et Dan Hu, deux salariés chinois, partagés entre INAPORC et Interbev, qui ont permis d'établir des relations durables avec les officiels et les professionnels chinois.



VEILLE ÉCONOMIQUE ET CONCURRENTIELLE, CONNAISSANCE DES MARCHÉS : LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL EN 2022

Dans le cadre de leur mission de connaissance des marchés et des flux commerciaux, FranceAgriMer et plusieurs interprofessions, dont INAPORC, ont constitué un groupement de commandes pour la fourniture de données sur les échanges internationaux de produits. Ceci permet d'analyser le potentiel des différents marchés et d'adapter la stratégie à l'export.

Ces informations économiques sont mises à disposition des professionnels de la filière porcine et permettent un suivi de la situation de la France à l'international. Focus sur 2022...

En 2022, les exportations mondiales de porc ont confirmé leur recul (-10,7% en volume / 2021). Cela s'explique par la baisse de la demande chinoise accentuée du fait de la présence encore non maîtrisée de la Covid-19 dans le pays. En contrepartie, d'autres destinations asiatiques se sont renforcées (Philippines, Japon, Corée du Sud).

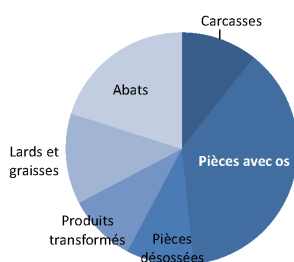
En Europe, le poids de la baisse des exportations (-17% en volume) a été atténué par le recul de la production.

Troisième pays producteur de viande porcine en Europe, derrière l'Espagne et l'Allemagne, la France a exporté, en 2022, 765 500 tonnes de viandes, produits de charcuterie et coproduits. La principale destination, néanmoins marquée par un recul de 35% par rapport à 2021, est restée la Chine avec 138 500 tonnes. Viennent ensuite l'Espagne et l'Italie.

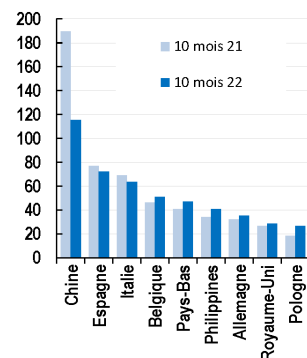
En France, les exportations ont mieux résisté que dans les autres pays européens. La baisse des volumes français vers Pays-Tiers (-19,1%) n'a cependant été absorbée qu'en partie par le marché européen (+6,4%). Ainsi, la structure du commerce porcin de la France en 2022 a été marquée par une baisse des exportations françaises en volume (-5% par rapport à 2021), mais des volumes mieux valorisés (1 759 millions d'euros soit +9,3% par rapport à 2021).

Les exportations des pièces avec os (288 700 tonnes en 2022), continuent de représenter la plus grosse partie des volumes exportés par la France, suivies par les abats (152 200 tonnes), lards et graisses (95 500 tonnes), carcasses (83 300 tonnes), pièces désossées (73 100 tonnes), puis produits transformés (72 800 tonnes).

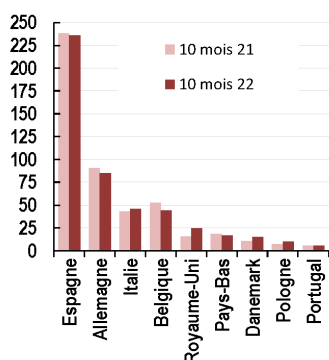
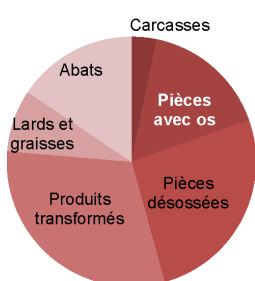
Produits exportés : cumul 10 mois 22 (tonnages en %)



Principales destinations : cumul 10 mois 22 (1000 tonnes)



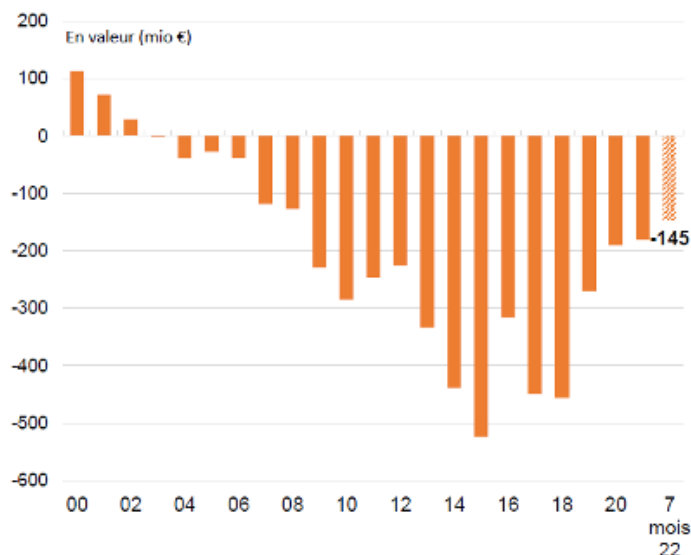
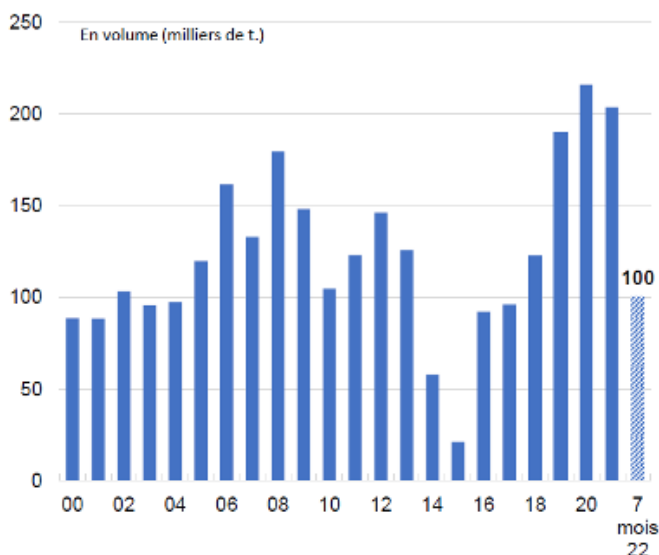
France : produits à base de porc exportés
Source : Ifip



France : produits à base de porc importés
Source : Ifip

En 2022, **la France a importé** en volume 626 400 tonnes soit +1,2% par rapport à 2021, et en valeur pour 2 064,3 millions d'euros soit +14,2%. L'Espagne reste le premier fournisseur avec 282 200 tonnes importées (-3,5%) suivie par l'Allemagne et l'Italie pour les charcuteries. La France importe 25 % de sa consommation, principalement des produits à forte valeur ajoutée tels que produits transformés (193 600 tonnes) ou pièces désossées (162 200 tonnes), ce qui contribue à la dégradation du solde commercial français.

Ainsi, **la balance commerciale de la filière porcine française** se trouve traditionnellement déficitaire en valeur. Ce solde était devenu positif les dernières années du fait des prix élevés vers la Chine, mais la balance est redevenue négative en 2022 en valeur. En volume, le solde reste positif mais se réduit significativement avec un auto-approvisionnement qui reflue de 106 à 100,7%.



MAINTIEN D'AGRÉMENTS ET OUVERTURE DE NOUVEAUX MARCHÉS

Cet axe de travail, intimement lié au sanitaire, est fondamental pour l'interprofession afin de sécuriser, maintenir les exportations françaises et offrir de nouveaux débouchés aux exportateurs français. INAPORC travaille en étroite coopération avec les autorités sanitaires françaises dans ce domaine. En 2022, des évolutions notables ont concerné la Chine, le Mexique ou l'Australie, et sont développées ci-dessous.

INAPORC reste en veille sur d'autres marchés que sont les USA, la Thaïlande, le Japon, Hong Kong, l'Inde, Taïwan, l'Union eurasiatique, le Vietnam ... au travers des points d'avancement réguliers faits par les autorités sanitaires françaises et via les contacts avec les Conseillers Agricoles dans ces zones.



Au 1er janvier 2022, les établissements exportant vers la Chine ont dû se conformer à deux nouvelles réglementations, le décret 248 (Règlement relatif à la gestion de l'enregistrement des établissements étrangers producteurs de denrées alimentaires importées) et le décret 249 (Mesures de gestion de la sécurité des denrées alimentaires importées et exportées). L'année 2022 a surtout été consacrée pour INAPORC, en lien avec les fédérations et l'administration française, au suivi des difficultés rencontrées par les entreprises avec l'outil informatique d'enregistrement chinois CIFER (China Import Food Enterprise Registration). Par ailleurs, INAPORC et le bureau chinois restent en alerte quant aux audits visio de contrôle des établissements souhaités par la Chine courant 2022 et reportés pour le moment, afin d'éviter tout délistement.

Le bureau chinois est aussi intervenu régulièrement en 2022 pour lever les blocages rencontrés avec les autorités chinoises par des entreprises exportatrices.

Enfin, INAPORC continue de demander l'ouverture de la Chine aux viandes réfrigérées et abats d'origine digestive.



Concernant le Mexique, une mission d'audit s'est tenue de mi-novembre à début décembre 2022 pour le renouvellement des agréments demandé pour 9 établissements. Cette mission a été préparée par les entreprises concernées en lien avec les fédérations, FAM et la DGAL.



En 2015-2016, les Australiens avaient joué la montre via des négociations européennes qui n'avaient pas abouti. Il avait été difficile de repartir ensuite sur des négociations bilatérales. Les Australiens semblent désormais plus favorables aux produits français et la France y a à présent un Conseiller Agricole. Aussi, les discussions ont repris en 2022, suite à la réception du rapport de la part des Australiens six ans après une mission d'audit tenue en France.

INAPORC et ses fédérations ont fourni des éléments complémentaires pour donner suite à ce rapport, dont les autorités australiennes ont accusé réception.

L'objectif est d'obtenir un accord sur les mêmes types de produits et des conditions d'exportation similaires à celles des autres pays européens. Ce dossier reste très lié aux négociations de l'accord commercial UE/Australie qui devraient aboutir à l'été 2023.

Les négociations zonage / compartimentation (Chine, Japon, Corée, Vietnam) font aussi partie des travaux d'INAPORC pour sécuriser l'export. Nous vous invitons à vous référer à la partie sanitaire pour plus de détails sur ce sujet qui n'est pas repris ici.

MISE EN AVANT DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL : PARTICIPATION À DES SALONS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX

INAPORC organise des stands collectifs sur les salons internationaux identifiés comme les plus importants par les professionnels en accompagnement des entreprises exportatrices.

Cela permet aux entreprises françaises d'être présentes sous la bannière « Le Porc Français », ainsi que sous la marque ministérielle « Taste France » depuis 2022. Cela permet également d'accueillir les officiels du pays dans lequel se tiennent les salons.



En 2022, la situation des salons internationaux est restée perturbée par la Covid-19. Les salons chinois SIAL Shanghai et CIMIE ont été reportés à 2023.

Seul le CIIE a été maintenu du 5 au 10 novembre 2022 à Shanghai, mais il était impossible de s'y rendre pour les participants étrangers. Le bureau chinois y a donc tenu un stand institutionnel où un chef cuisinier était présent pour mettre en valeur les produits français.



Hors Chine, INAPORC s'est associée à Interbev pour un stand collectif sur le SIAL Paris du 15 au 19 octobre 2022, où deux entreprises du secteur porcin français ont réservé un espace.

OUTILS COLLECTIFS ET VIDÉOS PROMOTIONNELLES À L'INTERNATIONAL

INAPORC développe des outils collectifs et fait réaliser des supports de communication visant à assurer la promotion à l'export des produits français à base de porc.

Sont ainsi disponibles pour les professionnels des brochures de présentation de la filière porcine française et un répertoire de l'ensemble des entreprises exportatrices françaises, traduits en fonction des pays cibles (chinois, anglais, russe, coréen, japonais, espagnol).

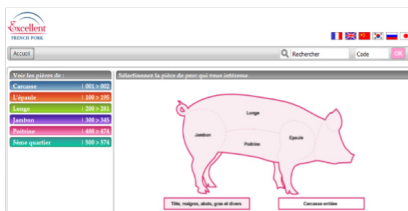


La présentation de l'offre agro-alimentaire française réalisée sous bannière Taste France via le CNPA (Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires) est mise à jour annuellement. Elle est adaptée à une utilisation en visio-conférence ou en séminaire physique et existe en langues française et anglaise. Elle est structurée filière par filière de manière homogène pour un public étranger d'acheteurs ou institutionnels.

Lien d'accès : <https://fr.zone-secure.net/197882/1357209/>



Un catalogue des pièces de découpe « www.frenchporkcuts.com » est aussi disponible en ligne sur internet en plusieurs langues pour faciliter les échanges des entreprises françaises avec leurs clients.



Une mini-série, diffusée au Vietnam début décembre 2022, a été réalisée via le CNPA avec l'IFV (Institut français du Vietnam) et le Ministère français de l'Agriculture, pour promouvoir la cuisine française avec des influenceurs. Le bilan est très positif, avec plus d'un million de vues.

Tous les films sont disponibles via le lien suivant : <https://www.facebook.com/watch/mamha.foodclub/793061905509125/>



Une capsule vidéo a été réalisée fin 2022 dans le cadre de Taste France pour mettre en avant la filière porcine française. Elle pourra désormais être utilisée lors de salons ou événements promotionnels à l'export.

Lien d'accès : <https://tastefranceforbusiness.com/videos/>



Composition de l'Interprofession Nationale Porcine (INAPORC)



ALIMENTATION ANIMALE

Collège ALIMENTATION



ÉLEVAGE

Collège PRODUCTION



CRP
Autres
Régions



ABATTAGE / DÉCOUP

Collège ABATTAGE - DECOUPE



TRANSFORMATION

Collège TRANSFORMATION



DISTRIBUTION

Collège DISTRIBUTION



INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

INTERPROFESSION NATIONALE PORCINE

5 rue Lespagnol - 75020 PARIS - France

Tél. 01 44 93 60 00 - inaporc@inaporc.asso.fr - www.leporc.com - [@Inaporc](https://www.instagram.com/inaporc)